

Actualité > À vif

## Violences conjugales : « Près d'un quart des victimes, des hommes, sont ignorées »

**Tribune** Le rapport de novembre 2024 publié par le service statistique ministériel de la sécurité intérieure révèle une augmentation de 10 % du nombre de victimes de violences en 2023 par rapport à 2022. L'association SOS Hommes Battus, plusieurs avocats et psychothérapeutes alertent sur la part d'hommes, peu voire pas accompagnés.

Collectif, le 27/12/2024 à 11:27

Lecture en 3 min.



En France, près d'une victime de violences conjugales sur quatre est un homme. L'enquête « Vécu et ressenti en matière de sécurité » (VRS), actualisée par le service statistique ministériel de la sécurité

rapportent elles-mêmes les faits dont elles ont été victimes, [l'enquête VRS](#) offre des indicateurs au-delà des seuls faits enregistrés par la police et la gendarmerie.

Selon cette enquête, pour les seules violences conjugales physiques, avec 32 000 victimes déclarées en 2022, les hommes représentent presque 30 % du total (29,4 %). Leur part dans la population du même sexe est de 0,1 %, quand la part des femmes victimes de violences conjugales physiques dans la population du même sexe est de 0,3 %. Excepté les violences sexuelles au sein du couple, lesquelles sont quasi exclusivement déclarées par les femmes, les [destins des hommes et femmes face aux violences conjugales](#) sont-ils si radicalement différents ?

**S'informer avec calme, recul et confiance est plus que jamais nécessaire**

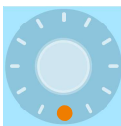
**La Croix Numérique**

3,90€ pour 3 mois, sans engagement

Je m'abonne

## Stéréotypes de genre

Interrogées sur les conséquences de ces violences, 35 % des femmes victimes ont rapporté des dommages psychologiques « *très importants* », 41 % des dommages « *plutôt importants* », soit un total « *important* » de 76 %. 27 % des hommes ont rapporté des dommages psychologiques « *très importants* », 38 % des dommages « *plutôt importants* », soit un total « *important* » de 65 %. Concernant les recours à la suite de ces violences, 30 % des femmes ont consulté un psychiatre ou un psychologue, c'est le cas de 31 % des hommes. 76 % des femmes en ont parlé à des amis ou des proches, c'est le cas de 74 % des hommes.




Newsletter

### L'essentiel ce soir

Un point clair sur l'actualité de la journée, avec le regard de La Croix.

TOUS LES SOIRS 19H

Je m'inscris



Ces chiffres montrent que les violences conjugales ne sont somme toute pas plus genrées que d'autres problématiques affectant gravement la société, comme le suicide, les accidents du travail mortels ou le sans-abrisme, dont les victimes sont, en l'occurrence, très majoritairement masculines. Les enquêtes maraudes de la Fédération nationale des Samu sociaux rapportent que plus de 75 % des personnes sans abri sont des hommes. Selon le récent décompte établi par [le Collectif Les Morts de la rue](#), plus de 88 % des personnes décédées à cause du sans-abrisme sont des hommes.

| [À lire aussi](#) Violences faites aux femmes : peut-on soigner les hommes violents ?

C'est pourtant ce qui arrive en matière de lutte contre les violences conjugales en France, essentiellement comprises comme la lutte nécessaire contre les violences faites aux femmes. À ce jour, il n'existe en effet pas de numéro Vert dédié aux hommes victimes, ni la moindre association soutenue par les pouvoirs publics sur l'ensemble du territoire.

Les campagnes de prévention des violences conjugales et intrafamiliales représentent systématiquement les femmes comme victimes et les hommes comme agresseurs, entretenant de puissants stéréotypes de genre à l'encontre des hommes victimes de violences conjugales, qui subissent ainsi une double peine : aux violences subies au sein du couple s'ajoute une maltraitance institutionnelle, lorsqu'ils ne rencontrent qu'indifférence, si ce n'est du mépris.

### Lecture erronée des violences conjugales

Ce dévoiement est le fait d'une lecture trompeuse des violences conjugales, interprétées comme étant substantiellement des violences sexistes, produites par la domination masculine. Cette lecture ne peut prétendre à la validité qu'en escamotant systématiquement le fait que, dans des proportions qui n'ont rien de marginales, des hommes se comptent aussi parmi les victimes, tout comme des femmes parmi les agresseurs.

| **À lire aussi** Comment les banques luttent contre les violences conjugales

Viennent également démentir cette lecture dominante les violences commises au sein des couples de même sexe. Au sein de ces couples, les violences conjugales n'opposent assurément pas des hommes en guerre contre des femmes, mais tout simplement des individus aux agissements violents et destructeurs aux victimes de ces agissements, indépendamment de leur genre et de leur sexe. De la part des pouvoirs publics, une telle approche permettrait de ne pas laisser dans l'ombre près d'un quart des victimes.

Signataires :

Ulrick Lemarchands, président de l'association SOS Hommes battus France

Patricia Vasseur, infirmière à l'unité médico-judiciaire (UMJ) de l'hôpital Hôtel-Dieu

Catherine Lam, avocate au barreau de Paris

Alice Lecomte, psychanalyste

Hervé Dellièvre, psychanalyste, expert en psychopathologie clinique

Rhita Wirth, avocate au barreau de Paris

Dominique Teboul, avocate au barreau de Nice

Sylvain Reible, psychologue au Service d'aide et d'accompagnement violences intrafamiliales (Saavif) de Cadillac

Virginie Legastelois, fondatrice et vice-présidente de l'association Osys

Nathalie Zucco, fondatrice et présidente de l'association Same 42

Anne Le Garnec, doctorante en sociologie à l'université de Caen

Serge Guinot, directeur de Pharos Genève et Pharos 74

Sarah Escudey, psychologue au Service d'Aide et d'Accompagnement Violences IntraFamiliales (SAAVIF) de Cadillac

**À découvrir** Viols de Mazan : « Demander pardon suppose le repentir »